

Votants : 78

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 20 septembre 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 27 septembre 2021

MUSÉES - ACQUISITION DE DEUX VASES EN FAÏENCE DE PARTHENAY PAR HENRI AMIRAUT - INSCRIPTION À L'INVENTAIRE ET DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU FRAM

Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY à Florent SIMMONET, Jean-Michel BEAUDIC à Christian BREMAUD, François BONNET à Olivier D'ARAUJO, Yamina BOUDAHMANI à Thibault HEBRARD, Sophie BROSSARD à Sonia LUSSIEZ, Françoise BURGAUD à Jean-Pierre DIGET, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Cathy Corinne GIRARDIN à François GIBERT, François GUYON à Romain DUPEYROU, Christine HYPEAU à Nicolas VIDEAU, Lucien-Jean LAHOUSSE à Dominique SIX, Anne-Lydie LARRIBAU à Michel PAILLEY, Gérard LEFEVRE à Ségolène BARDET, Alain LIAIGRE à Clément COHEN, Eric PERSAIS à Jérôme BALOGÉ, Nicolas ROBIN à Philippe TERRASSIN, Mélina TACHE à Yvonne VACKER, Florence VILLES à Bastien MARCHIVE, Lydia ZANATTA à Marie-Paule MILLASSEAU.

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Richard PAILLOUX.

Titulaires absentes excusées :

Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Michel PAILLEY

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 27 SEPTEMBRE 2021

MUSÉES - ACQUISITION DE DEUX VASES EN FAÏENCE DE PARTHENAY PAR HENRI AMIRAULT - INSCRIPTION À L'INVENTAIRE ET DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU FRAM

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Le musée Bernard d'Agesci a acquis par préemption, en vente publique du 16 juin 2021 organisée par la Maison de ventes DELOYE à Angers, une paire de vases en faïence de Parthenay par Henri Amirault, 4^e quart du XIX^e siècle.

En 1882, Prosper Jouneau crée une faïencerie en association avec Henri Amirault, capitaine de frégate à la retraite, passionné d'art et désireux de s'inscrire dans la vie artistique et culturelle de Parthenay.

Cette association dure jusqu'en 1889, date à laquelle Prosper Jouneau, en grande difficulté financière, se voit contraint de céder son établissement et ses outils (moules, techniques, recettes...) à Henri Amirault pour éponger ses dettes.

Cet évènement marque un tournant dans la vie d'Henri Amirault. De peintre amateur, il devient faïencier et prend la tête de la faïencerie, aidé par les ouvriers formés par Prosper Jouneau. Il n'est pas faïencier de formation et va devoir apprendre aux côtés des ouvriers. Dans un premier temps, il écoule la production du premier atelier, s'appropriant des pièces qu'il n'a pas lui-même créées. Puis il imprimera sa touche personnelle aux créations sortant de son atelier.

La collection de faïences de Parthenay du musée Bernard d'Agesci est historique puisque les premiers dons faits par les faïenciers eux-mêmes au musée des Beaux-Arts de Niort datent de 1906. Riche de plus de 150 pièces uniques dont l'exceptionnel plafond réalisé par Prosper Jouneau en 1889 pour l'Exposition Universelle et récompensé par une médaille d'or dans sa catégorie, la collection niortaise se caractérise par sa diversité et le soin apporté depuis une trentaine d'années à son enrichissement raisonné et typologique.

Les deux vases mesurent 53 cm de haut et leur décor est inédit dans le corpus du musée.

Le coût d'acquisition est de 5 978 euros TTC. Le montant est inscrit au budget 2021 des musées.

L'acquisition a reçu l'autorisation de préemption du Ministère de la Culture, Direction générale des patrimoines et de l'architecture, Service des musées de France en date du 14 juin 2021.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à solliciter la subvention la plus élevée possible auprès du FRAM, Fonds Régional d'Acquisition pour les Musées en Nouvelle-Aquitaine, pour cette acquisition,
- Autorise l'inscription de cette acquisition sur l'inventaire des musées d'Agglomération,
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer les documents afférents à cette acquisition.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Alain CHAUFFIER

Vice-Président Délégué